

Fiche de données de sécurité

Section 1: IDENTIFICATION

Étiquette d'un produit: Asphalte à froid

Autres identifiants: Enrobés à Froid, Enrobés à Chaud, Enrobés à Froid, Béton Enrobé à Froid.

Identifiant du fabricant / fournisseur:

GIP Paving Inc.
100 Commerce Valley Drive W,
Markham, Ontario L3T 0A1

Numéro de téléphone:

(416) 633-9670 Monday – Friday 8AM-5PM

Numéro D'Urgence:

CANUTEC (613) 996-6666, 24HRS

Utilisation recommandée: L'asphalte à froid est utilisé pour réparer les chaussées en asphalte, les allées de garage, les terrains de stationnement et autres applications de revêtement de surface, de base ou de sous-fondation.

Restrictions d'utilisation: Aucun connu

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classé Selon La Réglementation Canadienne Sur Les Produits Dangereux (WHMIS 2015).

Classification:

Toxicité aiguë (Inhalation)	Catégorie 4
Irritation De La Peau	Catégorie 3
Irritation De L'Oeil	Catégorie 2B
Cancérogénicité	Catégorie 2

Éléments D'étiquetage:

 	<p>ATTENTION</p> <p>Le produit chaud peut causer des brûlures.</p> <p>Nocif en cas d'ingestion Nocif par contact avec la peau Nocif si inhalé Provoque une légère irritation de la peau Provoque une irritation des yeux Le produit peut libérer du gaz sulfure d'hydrogène (H₂S).</p> <p>Utiliser des contrôles techniques, des pratiques de travail et un équipement de protection individuelle appropriés.</p> <p>Lire SDS pour plus de détails.</p>	 Œil protection	 Gants	 Tablier
---	---	---	--	--



SDS: VLW

Autres Dangers:

L'asphalte à froid est un mélange de ciment de gravier, de roche, de sable et d'asphalte de couleur brun foncé à noir qui dégage une odeur de pétrole. Le produit chaud causera de graves brûlures thermiques. En cas de brûlure par le produit chaud, refroidissez immédiatement la zone touchée avec de l'eau froide courante. Demander de l'aide médicale. Ce produit peut libérer du sulfure d'hydrogène toxique (H₂S), en particulier s'il est chauffé. Un contact cutané répété ou prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau pouvant entraîner une irritation ou une dermatite.

Le CIRC et le NTP ne sont pas considérés comme des substances cancérogènes pour l'asphalte collé à froid, mais certains composants du produit. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a conclu que les expositions professionnelles à l'asphalte oxydé et à leurs émissions au cours des opérations de couverture sont «probablement cancérogènes pour l'homme (Groupe 2A). Le CIRC a conclu que l'exposition professionnelle à l'asphalte dur et ses émissions au cours du travail de l'asphalte coulé sont «potentiellement cancérogènes pour l'homme» (Groupe 2B).

Ce produit contient des traces de silice cristalline. Le découpage, le concassage ou le meulage d'asphalte durci ou d'autres matériaux contenant de la silice cristalline produiront une silice cristalline respirable. L'inhalation prolongée ou répétée de silice cristalline respirable de ce produit peut causer la silicose, une maladie pulmonaire très invalidante et fatale.

Section 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant	Pour cent (Par Poids)	CAS Nombre
Agrégat	90-95	Divers
Ciment d'asphalte (sous forme de fumée)	55-70	8052-42-4
Fuel-Oil n ° 2 (sous forme de vapeur et d'aérosol)	20-40	68476-30-2
Silice Cristalline (Quartz)	Varie	14808-60-7

Remarque: L'asphalte provient de la distillation sous vide à haute température du pétrole brut. La composition varie en fonction de la source de brut et des spécifications du produit final.

Les produits d'asphalte peuvent contenir du sulfure d'hydrogène, car il se trouve naturellement dans le pétrole brut à partir duquel l'asphalte est dérivé. Le sulfure d'hydrogène peut également être présent en tant que sous-produit du traitement de l'asphalte.

Section 4: PREMIERS SECOURS

Effets Potentiels sur la Santé:

Le risque de blessure dépend de la durée et du niveau d'exposition.



SDS: VLW

Premiers Secours:

- Lentilles De Contact** En cas de contact avec le produit, rincer abondamment à l'eau courante froide pendant au moins 15 minutes, y compris sous les paupières. Demander une aide médicale immédiate.
- Contact Avec La Peau** Laver à l'eau froide et au savon neutre ou un détergent doux pour la peau. N'utilisez pas de solvants ou de diluants pour retirer le produit de la peau. Consulter un médecin pour les brûlures, les éruptions cutanées, les irritations et la dermatite.
En cas de contact avec le produit chaud, immergez ou rincez la peau à l'eau froide pendant au moins 15 minutes. Demander une aide médicale immédiate. Si le ciment ou le corps en asphalte a revêtu un membre ou le corps de manière circonférentielle, séparez-le longitudinalement pour éviter un effet de garrot. Le ciment bitumineux se détachera naturellement au fil du temps. N'essayez pas d'enlever le ciment d'asphalte qui a adhéré à la peau car cela pourrait l'arracher et causer d'autres dommages. Si aucune brûlure ne s'est produite, utiliser de l'huile minérale ou de l'huile d'olive pour dissoudre doucement le ciment bitumineux, puis laver délicatement à l'eau et au savon.
- Inhalation** Transporter la personne à l'air frais. Demander de l'aide médicale.
- Ingestion** Ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin ou contacter immédiatement un centre antipoison.

Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Différés:

- Lentilles de contact** Le produit chaud causera de graves brûlures thermiques. Le contact des yeux avec l'asphalte et les émanations d'asphalte peut provoquer une irritation modérée des yeux, des rougeurs, des brûlures chimiques et des démangeaisons. Les expositions oculaires nécessitent des premiers soins immédiats pour éviter des lésions oculaires.
- Contact avec la peau** Le contact direct avec l'asphalte chaud entraînera de graves brûlures thermiques. Un contact répété ou prolongé avec l'asphalte peut provoquer une peau sèche, des gênes, une irritation, des brûlures chimiques et une dermatite..
- Inhalation** L'asphalte chaud libère des fumées irritantes telles que la fumée, le dioxyde de carbone, le monoxyde de carbone et les hydrocarbures non brûlés. L'exposition aux vapeurs ou vapeurs peut provoquer une irritation du nez et de la gorge, ainsi que des symptômes tels que maux de tête, vertiges, perte de coordination et somnolence.
Le sulfure d'hydrogène et d'autres gaz contenant du soufre peuvent se dégager de ce produit, en particulier à des températures élevées. Le sulfure d'hydrogène peut provoquer une paralysie respiratoire et la mort, en fonction des concentrations et de la durée d'exposition. Le sulfure d'hydrogène peut avoir une odeur caractéristique d'œuf pourri. Ne vous fiez pas à la capacité de sentir les vapeurs, car la fatigue liée aux odeurs se produit rapidement. Les effets de la surexposition incluent une irritation du nez et de la gorge, des nausées, des vomissements, des vertiges, des signes de dépression du système nerveux et une perte de conscience.
- Ingestion** Ne pas ingérer d'asphalte. Le produit chaud causera des brûlures thermiques. L'ingestion peut provoquer des intoxications, des nausées, des vomissements, de la diarrhée et de l'agitation. Demander une aide médicale immédiate.

Soins médicaux immédiats et traitements spéciaux:

N'essayez pas de retirer l'asphalte adhérant fermement de la peau. Une fois l'asphalte refroidi, il ne causera plus



SDS: VLW

de dommages et fournira une couverture stérile sur la zone brûlée. Si le ciment ou le corps en asphalte a revêtu un membre ou le corps de manière circonférentielle, séparez-le longitudinalement pour éviter un effet de garrot. Au fur et à mesure de la guérison, l'asphalte se détachera habituellement au cours de plusieurs jours.

Section 5: LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens D'Extinction:

Adapté Moyens D'Extinction Petit incendie - Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse appropriée, eau pulvérisée ou vaporisée, matériau non combustible tel que sable ou terre. Grande mousse anti-feu adaptée à la situation.

Moyens D'Extinction Inappropriés Ne vaporisez pas d'eau sur les réservoirs ou les navires contenant de l'asphalte chaud, car l'eau réagit violemment avec l'asphalte à des températures élevées et peut provoquer une explosion de vapeur..

Produits de Combustion: Liquide combustible. Peut s'enflammer s'il est chauffé. Les gaz toxiques sont produits par le feu, tels que la fumée, les fumées, le CO, le CO₂, le SO₂ et le H₂S.

Risques Spécifiques: Un incendie peut dégager des produits de combustion toxiques tels que de la fumée, des émanations, CO, CO₂, SO₂ and H₂S. En cas d'incendie, si un réservoir, un wagon ou un camion-citerne est impliqué dans un incendie, isoler sur 800 mètres (1/2 mile) dans toutes les directions; Pensez également à une évacuation initiale de 800 mètres dans toutes les directions. Couper le carburant pour tirer si possible pour le faire sans risque. Éviter de jeter le produit renversé dans les égouts, les ruisseaux ou autres étendues d'eau.

Équipements de Protection Spéciaux et Précautions Pour Les Pompiers: Un SCBA est recommandé pour limiter les expositions aux produits de combustion lors de la lutte contre les incendies.

Section 6: MESURES DE REJET ACCIDENTEL

Précautions Personnelles, Équipement Protecteur et Procédures: Prenez les précautions nécessaires pour assurer votre santé et votre sécurité avant de tenter un contrôle des déversements ou un nettoyage. Éliminer toutes les sources d'inflammation potentielles. Isoler la zone du déversement et restreindre l'accès. Pour les petits déversements, absorber l'asphalte rejeté avec un matériau absorbant inerte, retirer à l'aide d'une pelle et placer le produit déversé dans un récipient. Contenir les grands déversements avec des matériaux inertes. Évitez d'utiliser des absorbants combustibles tels que la sciure de bois. Transférer les liquides et les matières solides dans des récipients appropriés en vue de leur récupération ou de leur élimination. Empêcher les déversements et les eaux de nettoyage de pénétrer dans les égouts, les égouts, les eaux souterraines, les fossés de drainage ou les eaux de surface. Portez l'équipement de protection approprié décrit à la section 8.

Confinement et Propriété Haut: Les méthodes de confinement peuvent consister à arrêter ou à réduire les fuites si cela peut être fait en toute sécurité. Ventiler la zone pour empêcher le gaz de s'accumuler, en particulier dans les espaces confinés

Les méthodes de nettoyage / d'élimination de l'asphalte doivent être conformes aux réglementations fédérales, nationales, provinciales et locales. Protégez les masses d'eau en endiguant pour éviter les écoulements, les absorbants ou les barrages absorbants qui ne réagissent pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant usagé dans des contenants appropriés, couverts et étiquetés, pour élimination. Enlevez ou



SDS: VLW

récupérez le liquide en utilisant des pompes ou un équipement à vide.

Informez les autorités compétentes si le produit a provoqué une pollution de l'environnement. Contacter les services d'urgence et le fabricant / fournisseur pour obtenir des conseils..

Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la Sécurité Manipulation:

Manipuler avec soin et utiliser les mesures de contrôle appropriées. Utilisez des pratiques de mise à la terre et de liaison appropriées. Stocker dans des récipients bien fermés, étiquetés de manière appropriée et dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas exposer à la chaleur, aux flammes nues, aux oxydants puissants ou à toute autre source d'inflammation. Ne pas couper, percer, meuler ou souder des contenants vides, car ils pourraient contenir des résidus inflammables.

Des concentrations importantes de sulfure d'hydrogène (H_2S) peuvent être générées et s'accumuler dans les réservoirs de stockage et les compartiments de transport en vrac, ce qui peut nécessiter des précautions et procédures supplémentaires lors du chargement et du déchargement. Lorsque vous ouvrez des couvercles et des capuchons de sortie sur des réservoirs de stockage, utilisez un écran facial et des gants pour éviter toute blessure éventuelle due à un produit sous pression. Restez au vent et purgez les écouteilles avant le déchargement. Conservez les serpentins et les conduits de chauffage dans les réservoirs de stockage, les camions et les bouilloires recouverts de produit. Ne pas surchauffer.

Evitez le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser des précautions supplémentaires lors de la manipulation de matériel chaud. Maintenir les niveaux d'exposition des employés au-dessous des limites réglementaires établies. Ne pas laisser le produit chaud entrer en contact avec la peau. Assurer une ventilation adéquate. Utilisez tous les contrôles techniques et l'équipement de protection individuelle (EPI) appropriés décrits à la section 8 ci-dessous..

Conditions Pour Un Stockage Sûr:

Conserver à l'écart de toute source d'inflammation et de flammes nues. Ne pas exposer aux flammes nues, aux oxydants puissants ou à toute autre source d'inflammation. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Consulter les autorités fédérales, provinciales et locales compétentes avant de réutiliser, de recycler ou d'éliminer les récipients vides ou les résidus de ce produit..

Section 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de Contrôle:

Composant	ACGIH TLV® TWA (mg/m ³)	ACGIH TLV® STEL (mg/m ³)	OSHA PEL TWA (mg/m ³)
Agrégat			
Ciment d'asphalte (sous forme de fumée)	0.5		



SDS: VLW

Fuel-oil n ° 2 (sous forme de vapeur et d'aérosol)	100		2000
Silice cristalline (quartz)	0.025 (R)		[10 / (%SiO ₂ + 2)] (R); [30 / (%SiO ₂ + 2)] (T)

Contrôles D'Ingénierie Appropriés: Utiliser une ventilation locale ou une ventilation par dilution générale pour maintenir les niveaux au-dessous des limites d'exposition. Assurez-vous qu'une station de lavage d'œil et une douche de sécurité sont situées près de la zone de travail.

Mesures de Protection Individuelles:

- Protection Respiratoire** Dans des conditions normales, aucune protection respiratoire n'est requise. Porter un appareil de protection respiratoire approuvé par le NIOSH bien ajusté et en bon état lorsqu'il est exposé à des vapeurs dépassant les limites d'exposition.
- Protection Des Yeux** Porter des lunettes de sécurité approuvées CSA / ANSI lors de la manipulation de l'émulsion d'asphalte afin d'éviter tout contact avec les yeux. Un écran facial peut également être nécessaire pour éviter tout contact avec les yeux et le visage.
- Protection De La Peau** Portez des gants résistants aux produits chimiques (néoprène ou caoutchouc butyle, par exemple) pour éviter tout contact avec la peau et des gants à isolation thermique lors de la manipulation du produit chaud. Ne comptez pas sur les crèmes protectrices, à la place des gants imperméables. Une protection supplémentaire peut être nécessaire pour empêcher le contact avec la peau, y compris l'utilisation d'un tablier, d'enveloppes de bras, d'un écran facial ou de bottes. Enlevez et lavez les vêtements souillés d'émulsion d'asphalte. Se laver soigneusement les mains et les autres parties exposées de la peau après avoir été exposées à une émulsion d'asphalte.

Section 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence:	Liquide, noir ou marron	Inflammabilité (solide / gaz):	N'est pas applicable
Odeur:	Légère odeur de pétrole	Limites Supérieures / Inférieures D'Inflammabilité Ou D'Explosivité:	UFL: 6.0 LFL: 0.7
Seuil D'Odeur:	N/A	Pression De Vapeur:	7.5 @ 20°C
pH:	9-12	Densité De Vapeur (air = 1):	N/A
Point De Fusion:	N/A	Densité Relative (Eau=1):	
Point De Congélation:	0°C (phase aqueuse).	Solubilité:	Négligeable
Point D'ébullition Initial:	100°C (phase aqueuse)	Coefficient De Partage: n-octonal/eau (Log Kow):	N'est pas applicable
Point D'ébullition:	100°C (phase aqueuse)	La Température D'Auto-Inflammation	> 225°C (> 437°F)
Point De Rupture:	105-110°C (221-230°F)	Température De Décomposition:	N'est pas applicable
Taux D'évaporation:	Cleveland Coupe Ouverte	Viscosité:	100-200 Saybolt Furol Secondes at 50°C
	N'est pas applicable		

Section 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ



SDS: VLW

Réactivité:	Non réactif dans des conditions normales d'utilisation
Stabilité Chimique:	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Possibilité de Réactions Dangereuses:	Aucun.
Conditions à éviter:	Températures élevées, sources de chaleur, allumage ou flammes nues.
Stabilité:	Stable. Eviter le contact avec des matériaux incompatibles, la chaleur excessive, les sources d'inflammation et les flammes nues.
Matériaux Incompatibles:	Acides, bases, agents oxydants tels que nitrates, chlorates, peroxydes.
Incompatibilité:	L'asphalte est incompatible avec les bases ou les acides forts et les agents oxydants tels que les nitrates, les chlorates et les peroxydes.
Produits De Décomposition Dangereux:	Lorsqu'il est chauffé peut libérer du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, de l'hydrogène sulfuré, des traces d'oxydes de soufre et d'azote, divers hydrocarbures, de la fumée, des vapeurs, des émanations.

Section 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies D'Exposition Probables

Inhalation, ingestion, contact avec la peau, contact avec les yeux.

Toxicité aiguë

Composant	CAS Nombre	LD ₅₀ (rat, oral)	LC ₅₀ (rat, inhalation)	LD ₅₀ (lapin, dermique)
Agréagat	Divers			>2000 mg/kg
Ciment d'asphalte (sous forme de fumée)	8052-42-4	>5000 mg/kg	> 94.4 mg/m ³	>2000 mg/kg
Fuel-Oil n ° 2 (sous forme de vapeur et d'aérosol)	68476-30-2	12 g/kg	4.6 mg/l/4h	4720 µl/kg
Silice cristalline (Quartz)	14808-60-7	>5000 mg/kg		>5000 mg/kg

Corrosion cutanée / irritation cutanée

Irritant pour la peau. Les signes et les symptômes peuvent inclure rougeur, démangeaisons, gonflement, douleur. Un contact prolongé ou répété peut causer de graves brûlures. Le contact avec le produit chaud provoquera des brûlures thermiques

Lésions oculaires graves / Irritation

Irritant pour les yeux. Les signes et symptômes peuvent inclure rougeur, démangeaisons, enflure, douleur, vision floue, larmes, cécité. Le contact avec le liquide chaud peut causer de graves brûlures. Les vapeurs peuvent causer des rougeurs, des démangeaisons, un gonflement, une douleur, une vision floue, des larmes ou la cécité. Le produit peut libérer du gaz sulfuré d'hydrogène qui peut irriter les yeux. Les signes et symptômes peuvent inclure rougeur, démangeaisons, enflure, douleur, sensibilité à la lumière, apparition de halos autour de la lumière et perte de conscience.



SDS: VLW

STOT (Toxicité Spécifique Pour Certains Organes Cibles) - Effets D'Une Exposition à Court Terme

Exposition unique

Irritation de la gorge et du nez. Les vapeurs chaudes peuvent contenir du sulfure d'hydrogène. L'inhalation de vapeurs peut provoquer des maux de tête, des nausées, de la nervosité, une irritation des yeux, une irritation des voies respiratoires.

Ingestion

Voie d'exposition non pertinente (gaz). Peut causer des brûlures à la bouche, à la langue, aux lèvres, à la gorge, aux voies nasales et à l'estomac.

Peut entraîner des maux de tête, des vomissements, des nausées, un essoufflement, un rythme cardiaque irrégulier, des vertiges, de la confusion, de la fatigue.

Danger D'Aspiration

Pas connu pour être un danger d'aspiration.

STOT (Toxicité Spécifique Pour Certains Organes) – Effets Répétés D'Une Exposition à Long Terme

Indisponible.

Sensibilisation Respiratoire Et / Ou Cutanée

Les symptômes d'irritation de la peau peuvent inclure des démangeaisons, des rougeurs, un gonflement et une irritation du système respiratoire.

Cancérogénicité

Nom Chimique	IARC	ACGIH®	NTP	OSHA
Asphalte (Bitume)	Groupe 2B	A4		
Quartz	Groupe 1			

The International Agency for Research on Cancer (IARC) has concluded that occupational exposures to oxidized asphalt and their emissions during roofing operations are "probably carcinogenic to Humans (Group 2A). IARC concluded that occupational exposures to hard asphalt and their emissions during mastic asphalt work are "possibly carcinogenic to humans" (Group 2B). IARC concluded that occupational exposures to straight-run asphalt and their emissions during paving operations are "possibly carcinogenic to humans" (Group 2B).

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a conclu que les expositions professionnelles à l'asphalte oxydé et à leurs émissions au cours des opérations de couverture sont «probablement cancérogènes pour l'homme (groupe 2A). Le CIRC a conclu que l'exposition professionnelle à l'asphalte dur et ses émissions au cours du travail de l'asphalte coulé sont «potentiellement cancérogènes pour l'homme» (groupe 2B). Le CIRC a conclu que l'exposition professionnelle à l'asphalte droit et ses émissions au cours des travaux de pavage sont «potentiellement cancérogènes pour l'homme» (groupe 2B).

Toxicité Pour La Reproduction

Développement De La Progéniture

Indisponible.

Fonction Sexuelle et Fertilité

Indisponible. Aucun connu.

Effets sur ou via L'Allaitement

Aucun connu.

Mutagénicité Des Cellules Germinales



SDS: VLW

Indisponible.

Effets Interactifs

Indisponible.

Section 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Tenir à l'écart des zones de drainage, des égouts, des ruisseaux, des rivières, des étangs, des lacs et des autres étendues d'eau. Signaler les déversements conformément aux réglementations fédérales, provinciales, nationales et locales.

Écotoxicité:

Polluant marin.

Persistance et Dégradabilité

Ne devrait pas être facilement dégradable.

Potentiel Bioaccumulatif

Pas connu pour bioaccumuler.

Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

Autres Effets Indésirables

Les études ne sont pas disponibles.

Section 13: DISPOSAL CONSIDERATIONS

Méthodes d'élimination:

Contactez les autorités environnementales locales pour connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées dans votre juridiction. Recycler et réutiliser le produit, si possible. L'évaluation des dangers requise pour les déchets et le respect des lois applicables en matière de déchets dangereux incombe à l'utilisateur. Éliminer ou vider les conteneurs de recyclage dans une installation de gestion des déchets approuvée.

Section 14: INFORMATIONS DE TRANSPORT

TDG (Canada) et U.S. DOT

Ce produit n'est pas réglementé par la réglementation canadienne sur le TMD et le DOT américain

Transport En Vrac Conformément à L'Annexe II De La Convention Marpol 73/78 et Au Recueil IBC
N'est pas applicable.

Section 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES



SDS: VLW

Réglementation Sur La Sécurité, La Santé et L'Environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS) / Liste extérieure des substances (LND)

Tous les ingrédients énumérés sur DSL / NDSL. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification des produits chimiques du règlement NSN en vertu CEPA (1999).

OSHA / MSHA considère que ce produit est un produit chimique dangereux et devrait être inclus dans le programme de communication des dangers de l'employeur.

Ce produit n'est pas répertorié comme une substance dangereuse CERCLA.

Ce produit a été examiné conformément aux catégories de danger de l'EPA promulguées aux articles 311 et 312 de la loi de 1986 sur le Superfund Amendment and Reauthorization Act et est considéré comme un risque aigu pour la santé (irritation).

S'il est jeté sous sa forme achetée, ce produit ne constituerait pas un déchet dangereux, que ce soit par liste ou par caractéristique. Toutefois, en vertu de la RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de son élimination, si un matériau contenant le produit ou dérivé du produit doit être classé comme déchet dangereux.

Les produits contenant de l'asphalte sont classés D2B et sont soumis aux exigences du WHMIS

États-Unis - Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA), section 8 (b)

Les composants sont conformes aux exigences de notification des produits chimiques de la TSCA.

Ce produit et / ou ses composants ne figurent pas dans la proposition 65 de la Californie.

Section 16: LES AUTRES INFORMATIONS

Date De Dernière Révision: 31-January-2025

Avertissement: Green Infrastructure Partners Inc. croit que l'information contenue dans le présent document est exacte ; toutefois, Green Infrastructure Partners Inc. ne donne aucune garantie quant à cette exactitude et n'assume aucune responsabilité relativement à l'utilisation de l'information contenue dans le présent document, qui n'est pas destinée à être et ne doit pas être interprétée comme un avis juridique ou comme une garantie de conformité aux lois ou règlements fédéraux, provinciaux, étatiques ou locaux. Toute personne utilisant ce produit doit examiner toutes ces lois, règles ou réglementations avant de l'utiliser, y compris, mais sans s'y limiter, les réglementations fédérales, provinciales et étatiques des États-Unis et du Canada.

GIP Paving Inc, également connu sous le nom de GIP Materials Engineering, est une filiale à part entière de Green Infrastructure Partners Inc.

AUCUNE GARANTIE N'EST DONNÉE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU AUTRE.